



DALE VILLAGE, INC.

4901 S.W. 27th Court • Pembroke Park, Florida 33023

(954) 987-9471

E-mail : dalevillage@hotmail.com

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 26 mars 2025 à 19,00h, les administrateurs de Dale Village Inc se sont réunis pour une réunion régulière.

Était présent

M. Jacques Perron
M. Christian Gamache
M. Yvan Gendron
M. Luc Bergeron
Mme Nancy Paré

Par Team

Était absent

M. Alain Hébert
M. Serge St-laurent

Absence justifié
Absence justifié

M. Jaques Perron a présidé la réunion

1-Ouverture de la réunion à 19h00 ;

Proposé par **Luc Bergeron** secondé par **Yvan Gendron**
M. Jacques Perron, procède à l'ouverture de l'assemblée.

2-Participation ;

À la suite de la prise des présences, le quorum est atteint.

3-Preuve de préavis

L'avis a été envoyé par courriel à tous les propriétaires et affiché sur le babillard.

4-Adoption du procès-verbal du conseil d'administration régulier du 3 mars 2025

Motion présentée par **Yvan Gendron** et secondée par **Christian Gamache** d'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 3 mars 2025.
Adoptée à l'unanimité.

5- Composition du comité des amendes

Motion présentée par Yvan Gendron et secondée par Christian Gamache d'approuver la nomination de Mme Chantale Couture, Mr. Pat Galarneau, Mr. Jean-Francois Gignac et Mr. Denis Tremblay au Comité des Amendes, Adoptée à l'unanimité.

Le président explique qu'au sens de la Loi, le comité doit être composé de résidents ne faisant pas partie du conseil d'administration. Le comité doit agir en toute indépendance et leur décision est finale.

6-Réparation de la piscine

Autorisation de procéder à la réparation. Une fuite d'eau est observée. Le coût est d'environ \$5000. Proposé par Luc Bergeron et secondé par Christian Gamache. Adopté à l'unanimité.

7-Dossier McBride et Glazer

Suivant l'avis de notre conseiller juridique, nous abandonnons les deux poursuites. Les contrats comportent des risques de rejet de la part du juge et le coût pour poursuivre les deux fournisseurs seraient trop dispendieux. Le président précise qu'à l'avenir tous les contrats seront examinés par notre conseiller juridique avant leur signature. La pratique aux États-Unis comporte des exigences différentes de celle du Québec. Entre-autre, pour chaque contrat la clause de responsabilité doit être incluse.

8 -Sécurité

Depuis le retrait des dos d'âne, on observe plus de délinquances sur le respect de la limite de vitesse. Luc Bergeron, responsable de la sécurité, informe les résidents que l'on procèdera à l'évaluation pour installer plus d'arrêts (Stop) de façon à réduire la vitesse.

9-Aménagement de terrain en face de l'office.

Yvan Gendron fournit le détail pour l'aménagement. C'est Natalie's Touch qui sera mandaté pour exécuter ce travail.

10- Peinture du mur extérieur

Christian Gamache, responsable des travaux, a fait un examen de l'état des murs et arrive à la conclusion que seulement une partie exige d'être peinturé. Le travail sera fait à l'automne.

11-Achat d'une génératrice

Le conseil d'administration s'en remet à l'évaluation d'André Paré, des besoins en cas de panne électrique, selon la fréquence observée aux cours des dernières années. On procèdera à l'achat d'une génératrice de 10000KW au coût de \$10,000.

Proposé par **Yvan Gendron** et secondé par **Christian Gamache**. Adopté à l'unanimité

12 -Mouvement de personnel

Le président informe les membres du départ de Hollie Louverture. Elle sera remplacée par madame Sylvie Stip. Cette dernière possède l'expérience requise pour avoir travaillé dans un parc de maison mobile.

Aussi, pour finaliser la mise à jour des dossiers, un contrat de 10 jours a été accordé à Lisa Brousseau. Celle-ci a travaillé plusieurs années pour Dale Village Inc. dans le passé.

Le président souligne l'excellent travail réalisé bénévolement par Céline Perron et Monique Cadieux. Leur grande disponibilité a été grandement apprécié.

Proposé par **Luc Bergeron** et secondé par **Yvan Gendron**. adopté à l'unanimité.

13- Planification pour la période d'été

Les bureaux seront ouverts le lundi, mercredi et vendredi de 8.30 hres à 12,30 hres

Suivi mes messages quotidiennement

Suivi rapide pour les cas d'urgence

Les employés de Natalie's Touch feront la surveillance de la piscine et du parc à temps partiel. Ils s'assureront du respect de la réglementation. La rémunération sera établie à la fin du mandat. On évaluera le temps consacré à ce travail.

14-Varia (période de questions)

Q-Le prix pour le stationnement n'est pas assez élevé.

R- Nos prix sont concurrentiels

Q. L'application pour le renouvellement du permis de location de stationnement est compliquée.

R- On va modifier le processus afin que l'utilisateur n'ait pas à réinscrire les renseignements lorsqu'il s'agit d'un renouvellement. Il va falloir s'assurer que l'équipement est identique.

Q- Émettre des directives afin que les gens marchent sur le bon coté de la rue afin d'éviter des collisions.

R- Le commentaire fera l'objet d'une réflexion

15- Clôture de l'assemblée

A 20 :15 il est proposé par Yvan Gendron et secondé par Luc Bergeron de clôturer la réunion. Adopte à l'unanimité.